

00000003

AVIS DE VACANCE DE POSTE N°2017- _____/MESRS-SG

1°) Titre du poste : Poste de Directeur Général de l'Institut National de Formation en Sciences de la Santé (INFSS).

En application des dispositions de l'article 53 de la Loi n°2014-049 du 19 septembre 2014 portant principes fondamentaux de la création, de l'organisation et du contrôle des services publics et de l'Arrêté n°2017-1188/MESRS-SG du 25 avril 2017 fixant les modalités d'appel à candidature pour le poste de Directeur Général d'Etablissement d'Enseignement Supérieur doté du Statut d'Etablissement Public à caractère Scientifique, Technologique ou Culturel, le poste de Directeur Général de l'INFSS est ouvert à la concurrence des personnes remplissant les conditions ci-après :

2°) Description des tâches :

L'Institut est un Etablissement Public National à caractère scientifique et technologique, en abrégé INFSS.

L'INFSS a pour missions de contribuer au développement des ressources humaines en santé.

A cet effet, il est chargé :

- d'assurer la formation initiale et continue des personnels paramédicaux ;
- de participer à la recherche dans les domaines de la santé et de la formation ;
- de réaliser des études ou des expertises entrant dans le cadre de sa mission.

L'INFSS comprend des organes d'administration et de gestion.

Le Directeur Général est l'organe d'exécution des délibérations du Conseil d'Administration de l'établissement. Il anime, coordonne et contrôle l'ensemble des activités de l'Institut.

A cet effet, il est chargé notamment :

- d'assurer l'administration générale et la direction morale et pédagogique de l'Institut ;
- d'exercer toutes les fonctions d'administration et de gestion non expressément réservées à l'Assemblée de l'Institut ou au ministre chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- d'établir toutes relations utiles avec les enseignants, les personnalités et les organismes pouvant s'intéresser aux activités et au fonctionnement de l'Institut ;
- de recruter et licencier le personnel conformément à la réglementation en vigueur ;

- de mettre en œuvre les décisions de l'Assemblée de l'Institut ;
- de préparer et exécuter le budget de l'Institut dont il est l'ordonnateur.

3°) Conditions générales de travail :

Le Directeur Général de l'INFSS est un fonctionnaire de l'Etat. Ses conditions de travail et de rémunération sont celles prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

4°) Conditions d'âge, de formation, d'expérience à remplir :

- être de nationalité malienne ;
- avoir au moins 40 ans ;
- être détenteur d'un diplôme de doctorat ou titre équivalent dans le domaine de l'enseignement supérieur ou de la recherche ;
- être fonctionnaire de la Catégorie A de la Fonction publique de l'Etat relevant d'un corps suivant : Enseignants ou Chercheurs de rang magistral ;
- avoir des connaissances du système de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et une expérience dans la gestion des structures d'enseignement et de recherche ;
- avoir des capacités d'innovation d'une organisation administrative ;
- faire la preuve d'une solide expérience technique et professionnelle dans le domaine de la formation en enseignement et de recherche ;
- disposer d'une expérience dans la gestion des grands groupes ;
- avoir une expérience avérée dans la planification stratégique et la gestion axée sur les résultats et un esprit de synthèse ;
- avoir une maîtrise du français écrit et parlé ;
- avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique ;
- avoir une ouverture d'esprit, de la rigueur, de la capacité de travail en équipe et sous pression ;
- avoir un sens élevé de la responsabilité ;
- être d'une bonne moralité et disposer des capacités d'analyse, de critique de l'information et de rédaction de rapports ;
- avoir des qualités de leadership et de coaching d'équipe assorties d'une expérience avérée dans la création d'un environnement de travail propice à la production de résultats ;
- avoir de l'expérience au niveau international, de préférence dans les pays en développement, constituera un atout.

5°) Dossiers de candidature :

- une lettre de motivation adressée au ministre chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ;
- un formulaire individuel d'information dûment rempli par le candidat et disponible à la Direction des Ressources Humaines du Secteur de l'Education ou à télécharger sur le site du département ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois mois ;



- un certificat de nationalité malienne ;
- l'arrêté d'intégration dans la Fonction publique ;
- une copie certifiée de diplômes d'enseignement supérieur ou leur équivalence lorsqu'ils sont délivrés à l'étranger ;
- un Curriculum Vitae ;
- trois lettres de références ;
- un certificat de visite et de contre-visite médicales ;
- une copie certifiée conforme des attestations de formation et de travail ;
- un projet de développement faisant ressortir les propositions de réalisation, d'innovation et d'adaptation à mener pendant quatre ans en trois pages maximum.

Les candidats remplissant les conditions sont invités à déposer leur dossier de candidature dans une enveloppe sous pli fermé comportant les mentions suivantes : « Avis de recrutement pour le poste de Directeur Général de l'INFSS » à la Direction générale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et la version électronique à l'adresse mesrs.contact@gmail.com du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique le même jour du **11 mai au 09 juin 2017 à 17 heures 30mn précises**.

Pour toutes informations sur les modalités de soumission des candidatures, adressez-vous à la Direction générale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, sise à **PACI 2000, Rue 311, Porte 445/449, Téléphone : 20221044** ou allez sur le site web du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique : www.enseignementsup.gouv.ml.

6°) Modalités de sélection :

Le Directeur Général de l'INFSS sera choisi sur la base d'un appel à candidature, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°2017-1188/MESRS-SG du 25 avril 2017 fixant les modalités d'appel à candidature pour le poste de Directeur Général d'Etablissement d'Enseignement Supérieur doté du Statut d'Etablissement Public à caractère Scientifique, Technologique ou Culturel.

7°) Prise de fonction :

Le Directeur Général de l'INFSS prendra fonction dès la signature de son décret de nomination.

11 MAI. 2017
Bamako, le.....

P/Le ministre/P.O

Le Secrétaire Général.



Pr Drissa DIALLA